



IMPACT SANTÉ, ÉDUCATION ET ÉCOLOGIE EN AFRIQUE

FICHE PROJET PILOTE 2027 – ACCÈS À L'EAU POTABLE

Un ouvrage démonstrateur dans le Noun

Référence	N°2617/ISEEA/FR
Date	16 juillet 2026
Statut	Version 1.0 - Projet soumis à validation du conseil d'administration
Siège	36 avenue Saint-Michel, 84400 Apt, France

Inspirer et Soutenir l'Espoir en Afrique

Le projet 2027 ne vise pas immédiatement 100 puits. Il vise à réaliser un premier ouvrage irréprochable, documenté et maintenable, afin de créer un modèle reproductible.

1. Problème

Une localité rurale prioritaire du Noun est confrontée à un accès insuffisant ou non sécurisé à l'eau. La localisation définitive sera retenue après diagnostic, consultation des autorités et vérification des conditions foncières, hydrogéologiques et communautaires.

2. Objectif

Mettre en service un point d'eau potable durable, accessible et géré localement, puis vérifier son fonctionnement et son usage pendant au moins vingt-quatre mois.

3. Résultats attendus

- Un site prioritaire sélectionné selon des critères transparents.
- Une étude technique et hydrogéologique adaptée à la solution retenue.
- Un ouvrage conforme, protégé et testé.
- Une analyse de la qualité de l'eau satisfaisante avant mise en service.
- Un comité local ou responsable identifié et formé.
- Un plan de maintenance, un registre d'incidents et un mécanisme de financement de l'entretien.
- Un suivi de fonctionnement à 3, 6, 12 et 24 mois.

4. Bénéficiaires et localisation

Élément	À établir avant financement
Village / quartier	[à sélectionner]
Commune / arrondissement	[à sélectionner dans le Noun]
Population desservie	[estimation vérifiée]
Distance actuelle à l'eau	[mesure]
Usage	Eau de boisson et usages domestiques selon la capacité.
Propriété / droit d'usage du terrain	[document ou accord écrit]

5. Partenaires recherchés

- Une association ou ONG locale capable d'assurer la concertation et le suivi.
- La commune et les autorités administratives compétentes.
- Un hydrogéologue ou bureau d'études.
- Une entreprise de forage ou de travaux hydrauliques qualifiée.
- Un laboratoire ou service compétent pour l'analyse de l'eau.
- Un financeur principal et, si nécessaire, des cofinanceurs.

6. Activités

Phase	Activités	Livrables
1. Diagnostic	Visite, données sur les besoins, consultation, foncier, alternatives techniques.	Rapport de diagnostic et décision de site.
2. Études et autorisations	Étude technique/hydrogéologique, devis, autorisations, plan de gestion.	Dossier technique validé.

3. Contractualisation	Sélection de l'entreprise, convention locale, calendrier et garanties.	Contrats et ordre de service.
4. Travaux	Réalisation, contrôle, protection, essais et corrections.	Ouvrage achevé et contrôlé.
5. Mise en service	Analyse de l'eau, formation, réception et sensibilisation.	PV de réception et plan de maintenance.
6. Suivi	Visites et indicateurs à 3, 6, 12 et 24 mois.	Fiches de suivi et rapport d'impact.

7. Budget indicatif

Poste	Fourchette indicative
Diagnostic, études et autorisations	2 000 à 4 000 €
Travaux et équipements	8 000 à 14 000 €
Contrôle, essais et analyse de l'eau	1 000 à 2 000 €
Formation, sensibilisation et comité local	500 à 1 500 €
Suivi, communication et audit	1 000 à 2 000 €
Imprévus et variation des prix	1 500 à 2 500 €
TOTAL CIBLE	15 000 à 25 000 €

Le budget final dépendra du site, de la profondeur, de la solution technique, des prix locaux et des autorisations. Aucune collecte affectée ne doit être lancée avant un budget consolidé et un partenaire d'exécution qualifié.

8. Indicateurs

- Nombre de personnes utilisant régulièrement le point d'eau.
- Résultats des analyses de qualité de l'eau.
- Taux de fonctionnement de l'ouvrage.
- Nombre et durée des pannes.
- Délai de réparation et coût de maintenance.
- Temps moyen économisé pour l'accès à l'eau.
- Participation des femmes et des usagers à la gouvernance locale.

9. Critères de passage à l'échelle

Une réplique ne sera proposée qu'après validation de la qualité de l'ouvrage, du fonctionnement du comité local, du coût réel, de la maintenance et de l'acceptation communautaire. Le programme « 100 puits » demeure un horizon, non un engagement immédiat.